



## VILLE DE GLAND

### AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 et de la loi sur le registre foncier du 9 octobre 2012, la Municipalité de Gland soumet à l'enquête publique du **19 juin 2026 au 19 juillet 2026**, inclusivement, le projet suivant :

#### **Requalification de la Route suisse (RC N°1-B-P) en traversée de localité**

Le dossier établi par le consortium de bureaux d'ingénieurs BS&A Bernard Schenk SA situé à Nyon, CSD Ingénieurs situé à Lausanne et In Situ SA situé à Lausanne, sont déposés au Service des infrastructures et de l'environnement de la Ville de Gland, Chemin du Montoly 1, où ils peuvent être consultés les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Les intéressés sont invités à signaler les sources, les canalisations ou tout autre ouvrage non indiqué sur les plans qui pourraient être touchés par les travaux, en précisant si possible leur situation et leur profondeur.

Les bailleurs sont tenus de faire part de l'enquête sans délai à leurs locataires ou fermiers dont les baux sont atteints par l'expropriation et ne sont pas annotés au registre foncier, et d'informer l'expropriant de l'existence de tels baux.

Les modifications qui seraient apportées à l'état des immeubles ou aux rapports juridiques les concernant pendant l'enquête ou la procédure ultérieure, ne seront pas prises en considération pour la fixation du chiffre des indemnités. Elles ne pourront donc en aucun cas justifier une augmentation de celles-ci.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité de Gland par lettre recommandée avant l'échéance du délai d'enquête.

La Municipalité